

APPEL A CANDIDATURE AU POSTE DE DIRECTEUR DU « CENTRE DES ETUDES ET DES RECHERCHES POSTALES »

Conformément à la réglementation en vigueur, Le Directeur de l'École Supérieure des Communications de Tunis « SUP'COM » porte à la connaissance des enseignants permanents de l'École qu'un appel à candidature est ouvert pour le poste de directeur du Centre des Etudes et des Recherches Postales (CERP).

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

Les candidats éligibles au poste du directeur du Centre des études et des recherches postales doivent remplir les conditions énoncées dans l'article 25 du décret n° 98-1064 du 11 mai 1998 ([LIEN](#)), portant création et organisation administrative, financière et pédagogique de l'École supérieure des Communications de Tunis. Le candidat au poste doit satisfaire aux conditions de compétence et d'expérience adaptée à cette fonction, et satisfaire les conditions ci-après :

- Être parmi les maîtres assistants titulaires, ou parmi les personnels de l'enseignement supérieur et de recherche qui ont un grade équivalent.
- Avoir une expérience professionnelle en tant qu'enseignant universitaire d'au moins 05 ans.
- Avoir une compréhension appropriée des différents types d'activités techniques, pédagogiques et administratives de l'établissement.

ROLE DU DIRECTEUR DU CERP :

Le CERP assure l'organisation de la formation des hauts cadres en matière de direction et de gestion dans le domaine des postes et des télécommunications, en coopération avec des institutions universitaires tunisiennes et étrangères spécialisées. Le centre participe également au développement des projets de recherche relatifs au domaine des postes et il peut recourir aux compétences administratives et techniques spécialisées. Le centre comprend les deux services suivants :

- Le service de la formation et des stages,
- Le service des études et des recherches.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Une demande de candidature au poste de chef de service, au nom de Monsieur le Directeur de SUP'COM.
- Un Curriculum Vitae.
- Les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat.
- Une lettre de motivation expliquant l'intérêt pour le poste et son adéquation aux qualifications requises

MODALITES DE DEPOT :

Le dossier de candidature doit être déposé, contre décharge, au bureau d'ordre de SUP'COM ou par la poste ou par courrier électronique à l'adresse Directeur@supcom.tn, au plus tard le **03/01/2024**. Le cachet du bureau d'ordre ou de la poste ou de la date d'envoi du courrier électronique fait foi.

CHOIX DES CANDIDATS :

Le candidat sera choisi après évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans l'avis d'appel à candidatures et compte tenu de la satisfaction des conditions énumérées ci-dessus, en application de la méthodologie d'évaluation suivante :

| | Maitre-Assistant | Maitre de conférences | Professeur | Score |
|--|------------------|-----------------------|------------|--------------|
| Grade | | | | 5-10-15 |
| Ancienneté à l'Établissement (AE) | | | | AE, Max (30) |
| Pertinence du projet proposé par le candidat | | | | 30 |
| Avis de la direction à propos du candidat | | | | 20 |
| Pertinence du dossier par rapport au poste | | | | 30 |
| Total Score | | | | 125 |